



Page 2

HOMMAGE à
Richard TYDGAT

Page 3

LITTORAL

- Le schéma d'aménagement de la plage de Pampelonne La Phase 6
- Zone de mouillage et d'équipements légers

Page 4

CONSEIL MUNICIPAL

- Michel Franco adjoint aux finances et aux relations avec le monde économique
- Christian Romano conseiller municipal

Page 5

SCOLAIRE

- Une cour d'école pour s'épanouir

Page 6, 7, 8, 9

MIEUX VIVRE AU VILLAGE
TOUTE L'ANNEE

- Présentation du projet et calendrier des travaux

Page 10

INTERCOMMUNALITÉ

Page 11

INFORMATIONS COMMUNALES

- Services publics
- Expression des élus

Page 12

TOURISME ET CULTURE

- Une nouvelle façon de visiter le village : R.A.A.matuelle



ÉDITO

C'est une belle dynamique qui s'est mise en mouvement au village !

Les projets du mandat entrent en phase de concrétisation et continuent d'être améliorés grâce à l'implication des habitants, des commerçants et à des procédures souples et évolutives. Au cœur du village, les travaux sont l'occasion de procéder au renouvellement des canalisations d'eau potable et ainsi lutter contre le gaspillage en éliminant les fuites de réseau. L'eau comme l'énergie, sont des ressources qu'il nous appartient de préserver et d'économiser. Les aménagements de l'avenue Georges Clemenceau, puis ceux de la place de l'Ormeau, prennent en compte les enjeux du réchauffement climatique en proposant des solutions économes et vérifiables en termes de performances. Je remercie et félicite mes collègues

élus et les services qui se mobilisent pour apporter des réponses innovantes à chacun de nos projets.

A l'école, les enfants ont inauguré leur nouvelle cour de récréation et profitent d'une oasis naturelle et ludique. Après un premier trimestre soumis à l'expérimentation, des améliorations ont été apportées et les plantations ont trouvé leur place à la faveur de la saison automnale.

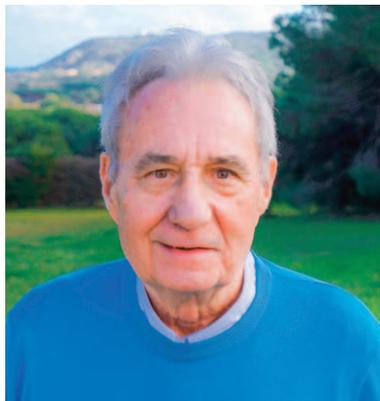
Côté mer, la protection de la posidonie est en passe d'être renforcée avec le projet de zone de mouillage et d'équipements légers qui s'appliquera à toute la plaisance dans ce site Natura 2000.

Sur la plage, les nouveaux équipements démontables des postes de secours et des pontons ont fait leur preuve. Le schéma d'aménagement de la plage de Pampelonne est devenu exemplaire et la commune a reçu le « Prix d'excellence pour la planification écologique » décerné par la Région Sud.

C'est dans cet esprit inventif et créatif que l'Office de Tourisme et de la Culture nous proposera de découvrir le village à travers une visite artistique en réalité augmentée. « R.A.A.matuelle » est une création unique et sera lancée le 23 décembre. En cette période de fête, de nombreux rendez-vous vont faire vivre le village et nous offrir ces moments festifs et chaleureux que nous aimons tant partager.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

Roland BRUNO
Maire de Ramatuelle



..... Hommage Républicain à Monsieur Richard Tydgat, adjoint au maire

*Le mardi 3 octobre, le Maire et le Conseil municipal,
les agents communaux, la famille
et les amis de monsieur Richard Tydgat,
étaient réunis pour un hommage républicain.*

« Richard Tydgat, adjoint au maire délégué à l'urbanisme, nous a quittés ce 28 septembre 2023.

Il n'est plus à nos côtés sur cette esplanade de la mairie où nous nous sommes si souvent retrouvés pour célébrer des moments forts de la vie de notre commune.

Et pourtant, Richard est bien vivant dans nos pensées.

Lorsque je me retourne vers cette personnalité si riche, cet esprit si brillant et en même temps si modeste et si bienveillant, c'est une phrase que nous avons gravée sur le fronton de notre Espace culturel qui me vient à l'esprit :

« Se réveiller, c'est se mettre à la recherche du monde. »

Cette phrase du philosophe Alain, courte mais ouvrant des perspectives infinies, suggère les qualités qui faisaient de Richard un ami, un élu si précieux.

Assurément, ses yeux pétillants d'intelligence et d'amour de la vie étaient ceux d'un esprit éveillé.

Son métier d'ingénieur en automatismes ferroviaires urbains l'avait conduit à habiter et à travailler sur tous les continents.

Et il était doté non seulement

d'une intelligence technique de haut niveau, mais aussi d'une capacité plus que jamais nécessaire au dialogue, aux échanges apaisés, à la rencontre avec l'Autre.

C'est ce goût immodéré pour les échanges, cet esprit d'ouverture certainement, qui faisaient de Richard un passionné de radio et l'avaient conduit à constituer une collection extraordinaire de postes de radio antiques.

À s'investir avec tellement de plaisir dans l'animation du Club informatique.

À accompagner avec autant d'énergie le déploiement du très haut débit sur le territoire de la commune.

À adhérer à plusieurs clubs services, inspiré par la passion de faire du bien à autrui. Au sein du Lions-Club Ramatuelle Presqu'île de St-Tropez, il avait œuvré en faveur de la canne blanche électronique pour aider les aveugles à se déplacer plus facilement.

Richard, de par son ouverture d'esprit avait toutes les qualités que l'on attend d'un élu.

La bienveillance, le sens des responsabilités, la capacité à intégrer le long terme dans ses réflexions toujours approfondies, la pondération et le goût du dialogue apaisé.

Le repliement sur soi et toute cris-

pation identitaire étaient complètement contraires à ce que Richard était : « philos », en grec, celui qui aime, son épouse, ses enfants, ses amis, le vaste monde, la vie.

Et cet amour en faisait un homme heureux.

Ses qualités, Richard les avait mises au service de la commune et de ses habitants.

Conseiller municipal depuis 2014, il a été adjoint en charge des travaux, des déchets, de l'assainissement.

Il est ensuite devenu adjoint en charge de l'urbanisme, de la publicité et du schéma directeur de l'assainissement :

« Mon premier mandat, nous disait-il, m'a permis de m'atteler à l'évolution des aménagements structurels de la commune : la station d'épuration, les réseaux, la maison de santé, les équipements communaux... Avec des méthodes de travail que je peux adapter pour ce mandat dans l'exercice méticuleux de la planification en urbanisme. »

C'est une compétence communale que Richard savait sensible. Il s'appliquait à ce que les règles définies permettent de faire évoluer le territoire tout en le préservant : « L'équilibre est complexe », avait-il coutume de rappeler.

« Il faut observer les tendances et savoir anticiper les attentes d'une société en permanente mutation. Il faut tenir compte des enjeux du XXIème siècle, les maîtriser et les accompagner pour qu'ils soient respectueux de notre environnement et de ses habitants. »

À travers ces mots, Richard exprimait avec toute la sincérité que nous lui connaissions sa conscience de la fragilité de notre cadre de vie, face à toutes sortes de pression et en premier lieu celle de l'argent qui caractérise la Côte d'Azur.

Richard était fidèle à une certaine idée de Ramatuelle.

Dans bien des circonstances, son soutien éclairé, ses conseils avisés, son dévouement discret mais sans faille ont rendu à Ramatuelle et à son évolution des services inestimables.

Au nom du conseil municipal, je tiens aujourd'hui à l'en remercier une nouvelle fois.

Je mesure quelle perte représente sa disparition pour toi, Françoise, pour sa famille, ses enfants, ses nombreux amis.

Au nom du conseil municipal, je tiens à vous assurer de notre amitié et de notre soutien.

Ramatuelle lui rend hommage. >>

Le Maire, Roland BRUNO



SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA PLAGE DE PAMPELONNE

Phase 6



Requalification de l'aire de camping-cars

L'aire de camping-cars communale bénéficie d'un emplacement exceptionnel desservi par la voie verte de Pampelonne et la navette estivale gratuite permettant aux touristes de venir au village et faire leurs courses. Comme l'ensemble des parcs de stationnement publics, l'aire de camping-cars est réaménagée et végétalisée pour une meilleure intégration paysagère et plus de confort pour les usagers.

A noter :

L'aire de camping-cars est fermée pendant les travaux jusqu'au mois d'avril.

Ouverture pendant les vacances de Noël 2023 et de février 2024.



Balisage lumineux sur le parking Tamaris

Sur supports bois et à l'énergie solaire, sans générer de pollution lumineuse, le balisage déjà déployé sur les parkings de Tahiti et Gros Vallat sera installé sur le parking Tamaris pour la saison 2024.

Le poste de secours principal de Patch

Le poste de secours principal de Patch va être déconstruit cet hiver pour laisser la place à un équipement démontable sur le modèle architectural dessiné par le cabinet Ugo architecture pour les postes de secours secondaires de Tamaris et de Gros Vallat. Ce nouveau poste démontable sur deux étages offrira plus de confort pour les sauveteurs nageurs et les nageurs sauveteurs CRS, l'accueil du public, les soins et le stockage du matériel.



Hivernage des Postes de secours secondaires et des pontons

Conformément au schéma d'aménagement de la plage de Pampelonne, les équipements publics doivent être démontés pour libérer la plage pendant la période hivernale afin de ne pas exposer d'éléments de résistance aux tempêtes.



- Les modules des postes de secours secondaires de Tamaris et Gros Vallat sont stockés sur pilotis au centre technique de Bonne Terrasse. Une surélévation qui assure une préservation optimale.

- Les nouveaux pontons répondent également à l'obligation de démontage. Une opération plus délicate en milieu marin soumis aux conditions météorologiques que le prestataire a su maîtriser.



Zone de mouillage et d'équipements légers : ZMEL

La commune a relancé une procédure de concession en 2023, avec pour objectif l'ouverture de la ZMEL en 2025.

Aller plus loin dans la protection de l'herbier de Posidonie

Avec l'encadrement du mouillage des navires de plus de 24 mètres, le contexte réglementaire pour la protection des herbiers de posidonie a positivement évolué en 2023. Le projet de ZMEL n'en reste pas moins porteur d'améliorations pour la protection de l'environnement marin dans la baie de Pampelonne grâce à l'organisation et à la gestion d'un mouillage écologique interdisant totalement l'ancrage dans l'herbier de posidonie.

Un mouillage écologique pour tous les plaisanciers :

- protéger complètement du mouillage la posidonie à Pampelonne, y compris du fait de navires inférieurs à 24 mètres,
- encadrer et réguler, via le règlement de police de la ZMEL et le tandem gestionnaire / police municipale chargé de le faire appliquer, d'autres pratiques susceptibles de nuire à l'environnement (rejets, vitesse, émission de bruit et de lumière...),
- offrir une alternative sur coffres et ainsi limiter les effets reports du mouillage, qui, sur ce type de navires, peut s'effectuer à l'international sur des zones aux réglementations moins contraignantes,
- la réalisation d'une zone exemplaire au sein de laquelle l'activité de grande plaisance sera gérée et intégrée pour la protection d'un site emblématique et qui contribuera à faire évoluer positivement les pratiques du yachting.



CONSEIL MUNICIPAL



Michel FRANCO adjoint aux finances et aux relations avec le monde économique

Le conseil municipal réuni en séance publique le 14 novembre a décidé de maintenir cinq postes d'adjoints suite au décès de monsieur Richard Tydga.

Le conseiller municipal Michel Franco a été élu à l'unanimité des membres du conseil municipal.

Les commissions municipales ont été redistribuées afin d'équilibrer les délégations et d'assurer la continuité du service public.

Michel Franco aura en charge les délégations finances et relations avec le monde économique, laissées par le premier adjoint Patrick Rinaudo qui reprend la commission Urbanisme, publicité, enseignes et pré enseignes en plus de la commission sécurité et accessibilité des établissements recevant du public.

Jean-Pierre Frésia, adjoint aux travaux, maîtrise d'ouvrage des bâtiments, littoral, cours d'eau et ruisseaux, assumera la commission assainissement en plus de ses délégations.

Michel Franco, est entré au conseil municipal aux élections de 2020. Il co-pilote le groupe de travail « Transition écologique et énergétique » aux côtés de Benjamin Courtin, Camille de Colmont, Bruno Caietti et Léonie Villemin.

« Cette fonction que le maire et l'ensemble du conseil municipal me confient est une responsabilité importante que j'accomplirai avec rigueur, énergie et engagement. Elle va exiger de m'impliquer plus encore dans la gestion de la commune au service des Ramatuelloises et des Ramatuellois. »

Christian Romano nouveau conseiller municipal

Un siège étant laissé vacant, le code électoral prévoit de le remplacer par le candidat, de la liste concernée, venant immédiatement après le dernier candidat élu.

Madame Julie Troadec a pris la décision de ne pas occuper ce siège au profit de Christian Romano qui fut installé dans ses fonctions de conseiller municipal lors de la séance publique du 14 novembre 2023.



Christian Romano a intégré plusieurs commissions municipales : urbanisme, publicité, enseignes et pré enseignes, sécurité et d'accessibilité des établissements recevant du public, travaux, littoral, cours d'eau, ruisseaux intermittents et assainissement.

Issu d'une famille Ramatuelloise de viticulteurs, son grand père Jean Courbon, qui fut conseiller municipal, exploitait 6 hectares de vigne et un camping à la ferme. L'entreprise familiale a évolué et en 1989, Christian Romano a fondé avec ses parents Jeannine et François Romano, l'Hôtel la Garbine, route de Tahiti, qu'il dirige avec ses deux enfants Sharmila et Mattéo. Impliqué dans la vie du village, il a répondu à l'invitation du maire Roland Bruno pour ce mandat 2020/2026. Sans siéger au sein du conseil municipal, Christian Romano a toujours suivi les dossiers communaux et notamment le projet au cœur de ce mandat « Mieux vivre au village toute l'année ». « J'ai toujours suivi l'équipe et participé à la réflexion autour des projets de ce mandat. Je suis également impliqué auprès de l'Office de Tourisme et de la Culture. En tant que conseiller municipal je vais continuer de m'impliquer et travailler dans les commissions pour l'avenir du village. »



Le Maire Roland Bruno a remis l'écharpe d'adjoint à Michel Franco et accueilli Christian Romano, nouveau conseiller municipal.

Une cour d'école pour s'épanouir

Face au changement climatique, la commune a engagé le groupe scolaire Gérard Philipe dans sa transition énergétique et environnementale. Après les travaux d'isolation pour diminuer le besoin en chauffage et mieux protéger de la chaleur, les travaux réalisés ont permis le raccordement à la chaudière à bois, la mise en conformité de l'accessibilité, la ventilation des classes et les aménagements bioclimatiques et pédagogiques extérieurs.

En 2024, une dernière phase de travaux visera l'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation sur la toiture de l'école ainsi que divers embellissements dans les locaux.

Améliorer toujours

Après un premier trimestre d'expérimentation, l'équipe éducative et les parents d'élèves ont fait remonter leurs observations pour assurer aux enfants de pouvoir profiter pleinement de leur nouvelle cour d'école.

Durant les vacances de la Toussaint des améliorations ont été apportées :

- Reprise des revêtements de sol qui s'avéraient glissants
- Adoucissement des arêtes des équipements en bois et des structures de jeux
- Déplacement de mobiliers pour une meilleure fluidité des circulations des enfants dans la cour

Créer une oasis

La période automnale est la plus propice pour réaliser les plantations qui ne pouvaient être installées en pleine chaleur cet été.

- 15 arbres pour faire de l'ombre et apporter plus de fraîcheur dont 6 arbres fruitiers pour le verger
- 350 arbustes vivaces et couvre-sol pour harmoniser les espaces
- 40 plantes grimpantes pour habiller les pergolas et apporter de l'ombre aux salles de classes.



MIEUX VIVRE AU VILLAGE TOUTE L'ANNÉE



Lancement de la première phase de travaux de requalification de l'avenue Georges Clemenceau et de la place de l'Ormeau

Présenté en réunion publique le 10 octobre 2023, le projet architectural et paysager s'inscrit dans une démarche qui respecte les caractéristiques historiques du village, prévoit son adaptation au réchauffement climatique grâce à des outils innovants et intelligents, économes en eau et en énergie et qui créeront plus de fraîcheur dans les espaces publics.

Ces aménagements vont rendre le village plus confortable et surtout plus apaisé, pour en profiter en toute saison, développer des activités, des services, et favoriser les moments de convivialité.

Moins visibles, les études préparatoires au concours pour le parking souterrain sont, elles aussi, lancées.

Première phase : de novembre 2023 à avril 2024

Novembre 2023 à janvier 2024 : Les travaux vont traiter en priorité les réseaux enterrés, le renouvellement des canalisations d'eau potable et l'enfouissement des bassins de rétention des eaux pluviales et le passage des réseaux secs dans l'avenue Georges Clemenceau et sur la place de l'Ormeau.

Janvier à avril : les travaux vont se concentrer sur l'avenue Georges Clemenceau avec la mise à niveau des voiries, la végétalisation de l'avenue, l'installation d'un parc à vélos avec bornes de recharge électrique, le remplacement de l'éclairage public à led, le pavage des trottoirs et de la chaussée. L'avenue conserve 17 places de stationnement dont des places de livraison.





Le Marché du jeudi et du dimanche

Le marché est déplacé sur le parking de l'école jusqu'à ce que soit terminé le renouvellement des canalisations d'eau potable place de l'Ormeau (février 2024). Puis, les commerçants retrouveront la place de l'Ormeau jusqu'à l'ouverture de la deuxième phase de travaux qui débutera après la saison 2024.



Restez informés !

Grace à l'application **Hello Travaux** suivez les travaux, contactez les responsables chantier et communiquez en direct avec les équipes. Téléchargement gratuit sur votre smartphone : **Hello Travaux** développé par l'entreprise Colas ou scannez le QR Code :



MIEUX VIVRE AU VILLAGE TOUTE L'ANNÉE



Deuxième phase : automne 2024 à avril 2025

Une vraie place de village !

Le chantier s'installera sur la place de l'Ormeau. Les travaux de réseaux enterrés auront été réalisés en première phase. Les aménagements traiteront le haut et le bas de la place de l'Ormeau et permettront un apaisement progressif de la circulation vers la place piétonne avec une seule voie de circulation à sens unique et plus d'espace pour les piétons.

- Installation d'un ascenseur et d'un bloc sanitaire adapté aux personnes à mobilité réduite sur le boulevard du 8 mai 1945 à proximité de la pharmacie.
- Création d'un giratoire en haut de la place de l'Ormeau.



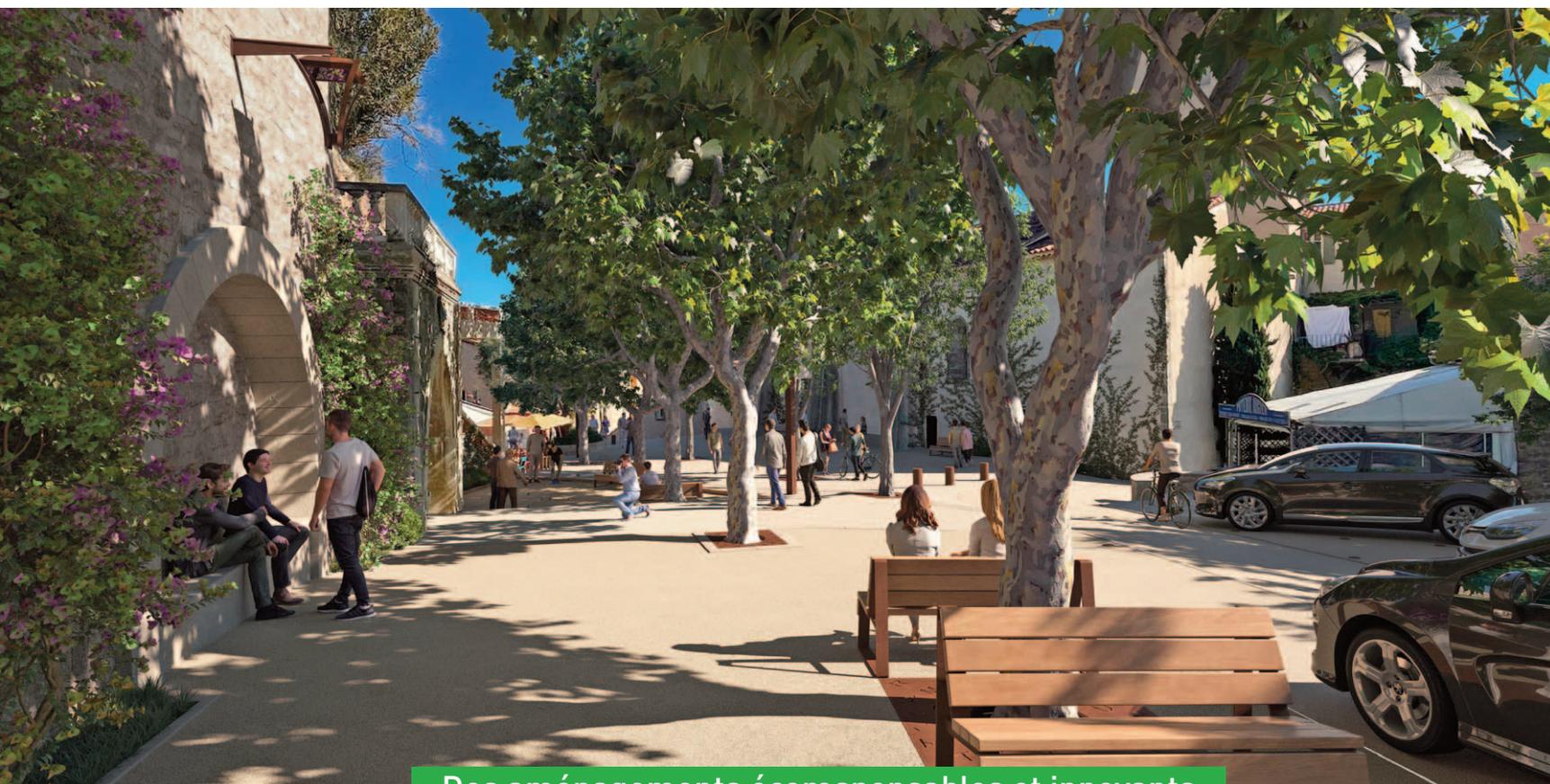
- Aménagements paysagers de la rampe d'accès à l'esplanade de la mairie.



- Le haut de la place de l'Ormeau
Mise à niveau des trottoirs et de la chaussée. Valorisation des arcades et de la fontaine. Création d'une placette au niveau du presbytère avec parcs à vélos équipés de bornes de recharge électrique. Plantation d'arbres et végétalisation.



- Le bas de la place de l'Ormeau
Création d'une place piétonne conviviale et apaisée, sans circulation, avec des bancs et un jeu de boules. Végétalisation d'un mur de l'église, éclairage à led intelligent et plantations d'arbres.



Des aménagements écoresponsables et innovants

Grâce à un système informatique centralisé et connecté à l'ensemble des équipements, les apports en eau, en énergie et les systèmes d'accès seront gérés au plus près des besoins et pourront être ajustés et contrôlés.

Gestion des espaces publics :

- Des bornes escamotables : ces dispositifs permettront, à des temps choisis, de rendre les espaces piétons les jours de marché, pour les manifestations ou en plein été, pour rendre les terrasses des restaurants plus conviviales. Les riverains conserveront une possibilité d'accès.
- Des bornes d'arrêts minute avec indication du temps et connectées au poste de police municipale.
- Des places de stationnement pour personnes à mobilité réduite.
- Augmentation du nombre de caméras de vidéoprotection.

Energie

- Un système d'autoproduction solaire relié au réseau électrique.
- Un éclairage public à led intelligent, adapté aux usages et besoins.
- Des bornes de recharge pour les vélos.

Eau

- Un système d'irrigation connecté par sondes pour distribuer l'eau nécessaire aux plantations et relié aux deux bassins de rétention des eaux pluviales.
- Des revêtements de sols perméables.

Confort thermique (îlots de chaleur)

- Abaissement des températures par la végétalisation des espaces et la plantation d'arbres pour l'ombrage combinées à des revêtements de sols clairs qui n'emmagasinent pas la chaleur.

Accessibilité

- Un ensemble de dispositifs dédiés aux différents handicaps pour une accessibilité universelle.
- Des voiries mises à niveau pour faciliter la marche.
- Un ascenseur pour desservir les services publics de la mairie et de la police municipale.
- Un sanitaire intégré à la rampe d'accès de la mairie adapté aux personnes à mobilité réduite.





Pour

un Noël

plus vert :



**VALORISEZ
VOS SAPINS !**

3 POINTS DE DÉPÔTS À RAMATUELLE

RUE DU CASTELLAS / CHEMIN DE JAUFFRET / CHEMIN DES PRÈS

Du 26/12/2023 au 22/01/2024 inclus

RETROUVEZ LA LISTE SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
WWW.GOLFE-SAINTTROPEZ.FR

INFORMATIONS COMMUNALES

L

Nouveaux horaires de l'agence postale communale

A partir du 1^{er} janvier 2024, l'agence postale communale sera ouverte toute l'année de 8h45 à 13h30 du lundi au samedi.

Cérémonie des vœux à la population

le mardi 16 janvier 2024 à 18h30
à l'Espace Albert-Raphaël



Urbanisme

Permanence gratuite de l'architecte conseil

La commune met en place cette permanence pour accompagner les pétitionnaires et leur apporter conseil et orientation afin d'assurer la qualité architecturale et la bonne insertion des projets dans le périmètre protégé du village, son centre ancien et les lotissements proches de la Roche des Fées et des Roques de Castellás.

Phoebe DESPREST architecte DPLG assurera les permanences sur rendez-vous une fois par mois le jeudi de 14h à 17h. Cette permanence est prévue par convention avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Var et fait le lien entre le service urbanisme et l'architecte des bâtiments de France. Rénovation, ravalement de façades, effacement de réseaux, pose de climatiseurs, volets, portes ou devantures commerciales, ... :

► **Prenez rendez-vous auprès du service Urbanisme au 04 98 12 66 64**



Gestion du cimetière

Reprise des concessions perpétuelles en état d'abandon et des emplacements en terrains communs : les ayants droit ou descendants doivent se faire connaître en mairie auprès du service population : 04 98 12 66 66

Le cimetière de Ramatuelle est organisé en 4 espaces. Les emplacements sont concédés pour des durées de 15 ans ou 30 ans renouvelables.



Le 20 décembre 2002, le conseil municipal supprimait l'octroi de concessions perpétuelles pour maintenir des emplacements disponibles et pour éviter d'agrandir le cimetière avec toutes les incidences que ces opérations comportent. Par délibération du 14 novembre 2023, le conseil municipal a voté la reprise des concessions perpétuelles en état d'abandon ainsi que des emplacements en terrains communs. Une information est déposée sur les emplacements repérés en état d'abandon. Les ayants droit doivent se faire connaître en mairie auprès du service population.



Taxe d'habitation

Majoration de 40 %

de la part communale de la cotisation de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés.

Grâce à des finances communales solides la municipalité poursuit une politique active d'acquisitions foncières pour favoriser l'installation de familles et de commerces au village. Plus de 60 logements sont déjà occupés à des loyers accessibles. Le 28 septembre, le conseil municipal a voté la majoration de 40 % la part communale de la cotisation, ces recettes seront dédiées à la poursuite de ces acquisitions de logements.

Expression des élus du groupe minoritaire

Éléments non communiqués

Une nouvelle façon de visiter le village : R.A.A.matuelle

A partir de Noël, le village se dévoile à travers une balade artistique pas comme les autres : décalée, originale, innovante, en un mot pionnière !

Le titre, déjà, peut vous interpellé avec ses majuscules, doubles lettres et points. R.A.A.matuelle, kesako ? L'acronyme qui vient compléter le nom de la commune signifie Réalité Artistique Augmentée. Un concept inédit qui voit le jour ici à Ramatuelle. En quoi cela consiste ? Il s'agit d'une exposition en plein air à suivre au cœur du village à la découverte d'une vingtaine de pastilles audio-visuelles joyeusement déjantées. Les animations sont signées par l'artiste numérique canadien James Kerr, alias Scorpion Dagger, et elles se déhanchent sur des musiques originales composées et interprétées par le groupe de rock toulonnais Hifiklub.



Comment ça marche ?

Pour accéder à ces pépites, il faut se munir d'un smartphone (IOS ou Android) et télécharger l'application gratuite « Artivive ». Cette étape franchie, il suffit de partir à la découverte de sites emblématiques du village comme la fontaine, l'escalier Eiffel devant le petit château ou encore le lavoir de la rue Victor-Léon. Une fois sur place, on ouvre l'appli, on vise avec son téléphone et, bonheur, les éléments statiques prennent vie.

La genèse du projet

Mai 2022 : Après avoir découvert la collaboration de James Kerr et Hifiklub à Toulon, François de Wazières, un Ramatuellois qui aime à la fois la culture et son village, organise une rencontre entre l'Office de Tourisme et de la Culture de Ramatuelle et Régis Laugier d'Hifiklub. Les idées fusent et le projet artistique est lancé.

Septembre 2022 : Le projet se valide. Il prendra la forme inédite d'une visite, d'un itinéraire, d'une balade artistique reliant une série de points d'intérêt du vieux village.

Un cercle de mécènes se constitue et après quelques semaines de préparation, rendez-vous est pris pour l'accueil des artistes à l'automne 2023.

Octobre 2023 : James Kerr débarque du Canada à Ramatuelle. Hifiklub rejoint le village à trois depuis Toulon : Régis Laugier, Jean-Loup Faurat et Anthony Belguise. Tout ce petit monde va évoluer sous l'œil du photographe parisien William Lacalmontie, invité pour documenter l'expérience. Durant 10 jours, les artistes vont vivre et travailler ensemble à l'intérieur de l'Hôtel Bellevue et arpenter les ruelles du village pour s'inspirer de son cadre unique.

Novembre 2023 : Les équipes entrent en production. Hifiklub mixe la vingtaine de morceaux originaux enregistrés dans le studio monté à Ramatuelle ; James Kerr peaufine les animations inventées in situ au cœur du village. En parallèle, l'Office du Tourisme et de la Culture travaille avec la graphiste Hélène Mailloux pour créer la carte interactive qui va servir de support à R.A.A.matuelle.

Le rendez-vous

Vernissage
le samedi 23 décembre à 11h,
place Gabriel Péri,
au centre du village

Rendez-vous sur la placette dite « du château » pour la révélation du parcours en Réalité Artistique Augmentée R.A.A.matuelle, le tester grandeur nature et jouer avec, mais aussi rencontrer le groupe Hifiklub qui proposera un DJ Set pendant le verre de l'amitié. (En cas d'intempérie, le vernissage se repliera au Cercle du Littoral)



Les artistes

James Kerr - Scorpion Dagger : James Kerr est un artiste numérique basé à Montréal. Il est principalement connu pour son projet de courtes animations, Scorpion Dagger, dans lequel il mélange des découpages de diverses peintures de l'histoire de l'art pour créer un monde dans lequel il commente notre époque moderne et la culture pop. Ses créations sont présentées dans des galeries d'art du monde entier. James Kerr répond par ailleurs fréquemment à des commandes de divers clients, dont le New York Times, Gucci et le magazine de comics Adult Swim.

Hifiklub : Leitmotiv de l'approche créative de ce groupe à géométrie variable, l'expérience collaborative est au centre de la discographie et de la filmographie d'Hifiklub. Basé à Toulon, ce collectif hyperactif de rock expérimental offre aujourd'hui un catalogue contrasté, en perpétuelle mutation, rassemblant plus de 200 collaborations et autant d'amitiés artistiques fécondes que les deux membres permanents ont su nouer et cultiver depuis 2006 pour explorer le champ des possibles de la musique, de l'image et du texte.

